

Arrêté du 7 mai 2019

portant liste définitive des représentants des étudiants

Grands électeurs de l'Université de Poitiers

au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER)

Le Président de l'Université de Poitiers

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 8 février 2019 pris en application de l'article D. 232-4 du code de l'éducation pour la désignation des représentants des étudiants au conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- Vu l'arrêté du 8 février 2019 fixant les modalités d'organisation de l'élection au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche des représentants des étudiants des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ;
- Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;

ARRÊTE

Article 1 – Représentants des usagers titulaires au Conseil d'administration (CA)

Nom	Prénom	Secteur
BROSSARD	Aurélien	3
COGNARD	Valentin	3
CORREIA	Olivier	2
DUBOIS	Damien	1
PIERONNE	Marine	4
SEIGNEURET	Julien	1

Article 2 – Représentants des usagers titulaires à la Commission de la recherche (CR)

Nom	Prénom	Secteur
CHAURAUD	Dimitri	3
CHEVALIER	Florent	2
FRAT	Jean-Pierre	4
RADUCANOU	François-Xavier	1

Article 3 – Représentants des usagers titulaires à la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU)

Nom	Prénom	Secteur
AUPY	Lucas	3
BON	Amandine	3
BONNEL	Agathe	3
BOS	Lola	2
BOUCHALAIS	Alexis	1
BURUCOA	Léo	1
CAMPANA	Kévin	2
DUMEYNIU	Enzo	3
GAUTIER	Pierrick	1
GIRET	Manon	2
GIZARD	Anne-Laure	4
HERRAULT	Guillaume	3
MANCEAU	Mattieu	2
MOINARD	Mélanie	1
MULLER	Mathieu	4
PAGES	Lia	2

Article 4 – Publicité et exécution

Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de Poitiers.

À Poitiers, le 7 mai 2019

Le Président de l'Université de Poitiers

Yves JEAN

P/le Président de l'université
et par délégation,
Le Directeur des affaires juridiques

Nirmal NIVERT

